

# Arve Pure 2007>2018

Plus de  
**700**  
entreprises  
diagnostiquées

## ARVE PURE : 12 ANS D' ACTIONS MENÉES COLLECTIVEMENT POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'EAU DE L'ARVE ET DE SES AFFLUENTS

**L'opération collective Arve Pure, c'est quoi ?** Une démarche partenariale lancée en 2007 avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, portée par le SM3A en collaboration avec le SNDEC et les collectivités opérationnelles du territoire.

Le dispositif "Arve Pure" propose un **accompagnement technique et financier des entreprises et des collectivités concernées pour réduire les rejets de micropolluants.**

**Pourquoi le territoire de l'Arve ?** Territoire dynamique et industrialisé dans le passé, le bassin de l'Arve a été menacé par des pollutions importantes. Depuis plus de 20 ans, grâce aux efforts des industriels et des pouvoirs publics (nouvelles stations d'épuration, mises aux normes de rejets, meilleure gestion des déchets dangereux) la qualité de l'eau de l'Arve s'est fortement améliorée. **Mais des efforts restent à faire** car l'Arve et ses affluents sont ponctuellement exposés à des apports de micropolluants qui altèrent la qualité des eaux et menacent l'environnement.

**C'est quoi les micropolluants ?** Parmi les déchets que nous rejetons dans nos réseaux d'assainissements, certains sont invisibles et pourtant toxiques à très faibles concentrations : ces sont les **micropolluants**. Ces déchets microscopiques (**hydrocarbures, huiles de découpe de métaux ou d'usinage, métaux lourds, pesticides, produits chimiques, produits de nettoyage, résidus plastiques...**) passent en partie au travers des traitements des stations d'épuration ou se rejettent directement dans les rivières où, selon leur concentration, ils peuvent dégrader la qualité de l'eau et des milieux aquatiques.

**Tous ensemble, réduisons les rejets polluants pour préserver l'eau et les milieux aquatiques !**

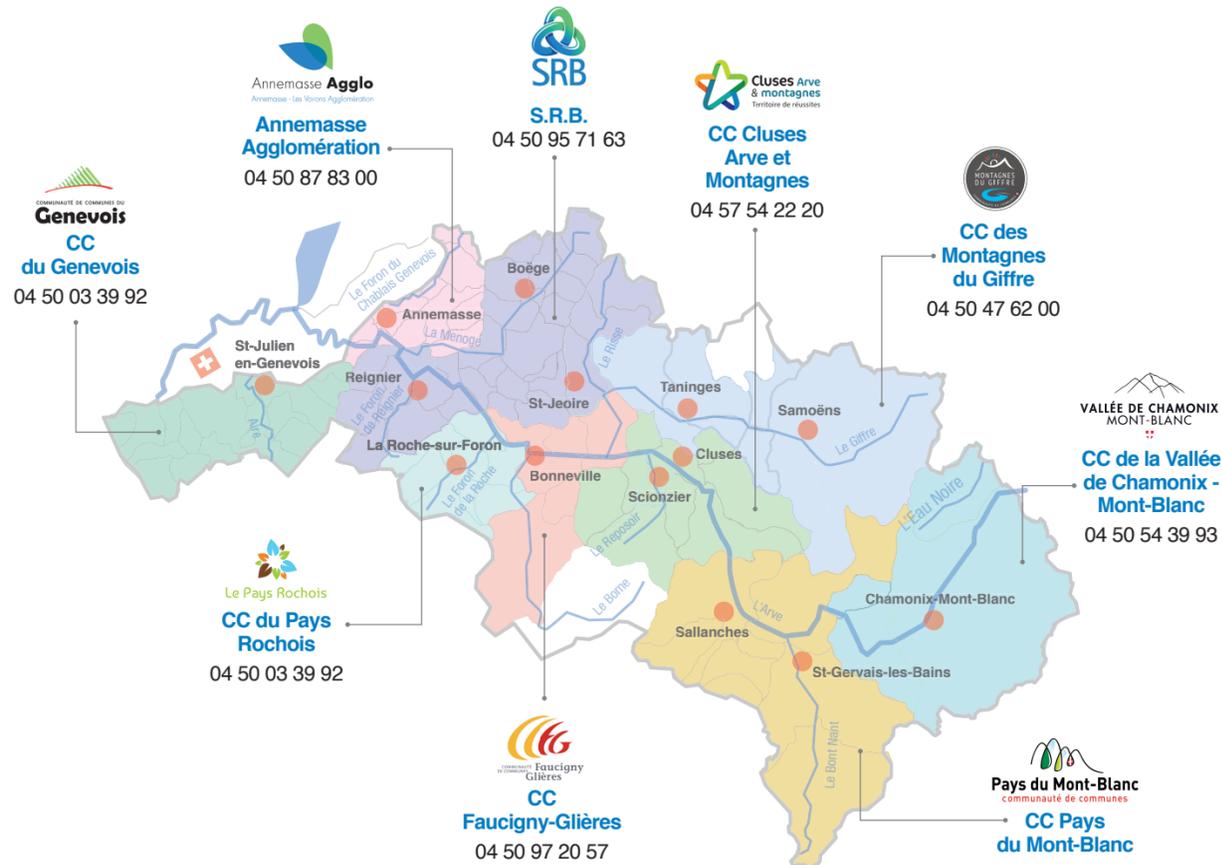
**18,3** millions d'euros  
d'aides de l'Agence de l'eau  
Rhône Méditerranée Corse

**31**  
millions  
d'euros  
de travaux  
réalisés

## Vos contacts

LES CHARGÉS DE MISSION ARVE PURE sont là pour vous aider dans vos démarches selon votre secteur d'activité ou territoire.

arve pure  
2022  
ensemble travaillons autrement



ARVE  
Syndicat Mixte d'Aménagement  
de l'Arve et de ses Affluents  
SM3A  
arvepure@sm3a.com  
04 50 25 60 14

SNDEC  
environnement@sndec.com  
04 50 98 07 68

agence  
de l'eau  
RHÔNE MEDITERRANÉE  
CORSE  
établissement public de l'Etat

www.arve-pure.fr

www.arve-pure.fr

Artisans, commerçants, industriels  
et collectivités du bassin de l'Arve

profitez des financements  
"ARVE PURE 2022"

pour maîtriser vos effluents  
et préserver notre environnement



arve pure  
2022

ensemble travaillons autrement

décolletage  
BTP  
scierie / bois  
carrosserie / mécanique  
imprimerie  
transport  
industrie chimique  
santé / médical  
nettoyage industriel  
traitement des déchets  
services techniques  
des collectivités

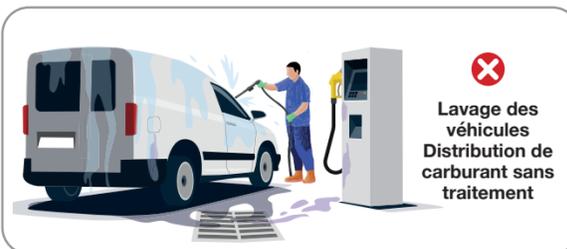
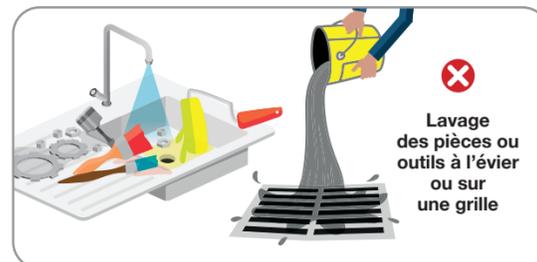
## Les activités concernées



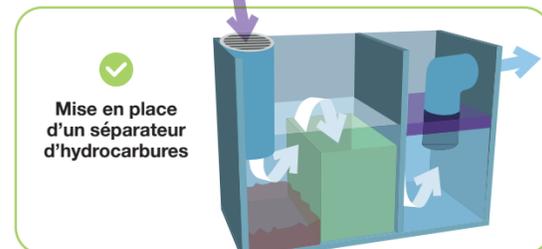
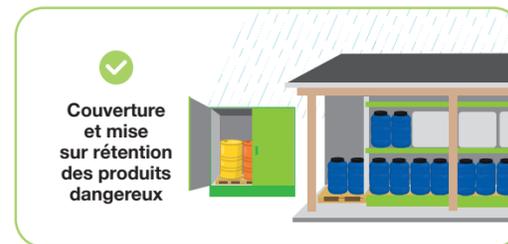
arve pure  
2022  
ensemble travaillons autrement

## EXEMPLES D'INVESTISSEMENTS POSSIBLES GRÂCE AUX AIDES ARVE PURE\*

### Exemples de problématiques

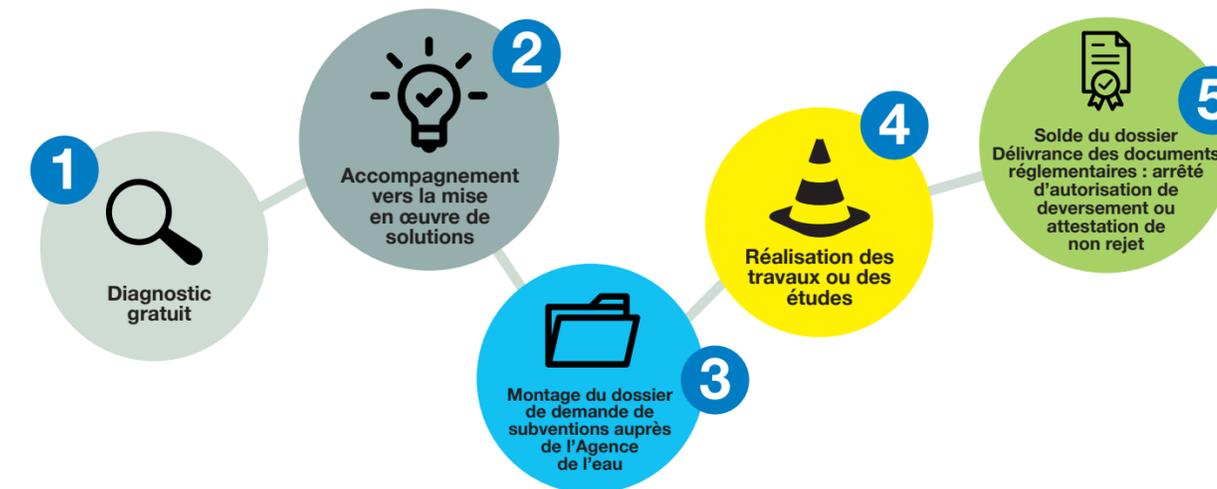


### Exemples de solutions



\*Sur activités existantes (L'Agence de l'eau n'intervient pas en cas de création ou d'accroissement d'activité)

## 5 ÉTAPES POUR AGIR !



### Types d'intervention

- ÉTUDES PRÉALABLES AUX TRAVAUX ET CAMPAGNES DE MESURES
- TRAVAUX DE RÉDUCTION DES POLLUTIONS, NOTAMMENT :
  - La réduction à la source,
  - La prévention des pollutions accidentelles (TPE, PME),
  - La gestion des déchets industriels dangereux pour l'eau,
  - La séparation des réseaux,
  - La mise en place de dispositifs d'épuration,
  - La réduction des pollutions issues des eaux pluviales,
  - Le traitement des boues.

⚠ **Montant des projets > 5000 €**  
toute demande de financement doit être faite avant la validation des devis

### Taux d'aide

**Jusqu'à 40 %**  
**+10% pour les entreprises moyennes\***  
**+20 % pour les petites entreprises\*\***

DE L'AGENCE DE L'EAU RHÔNE MÉDITERRANÉE CORSE  
**7 M€ D'AIDES**

\* Entreprises moyennes : < 250 personnes et chiffres d'affaires < 50 M€ ou bilan < 43 M€ \*\* Petites entreprises : < 50 personnes et chiffre d'affaires ou bilan < 10 M€